SARECO - AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

4, avenue du Général de Gaulle - 49400 Saumur

ALTONEO CONSEIL

Société par actions simplifiée

Au capital de 254 400 €

15 rue des Bordagers

53810 CHANGE

RCS LAVAL 341 228 427

*****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LA VALEUR DE L'APPORT DE :

15 000 ACTIONS DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT

EN EXECUTION DE LA MISSION QUI M'A ETE CONFIEE LE 16 AVRIL 2026 PAR DECISION DE L'UNANIMITE DES ASSOCIES, CONCERNANT L'APPORT EN NATURE DE :

QUINZE MILLE ACTIONS DE LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT, SAS AU CAPITAL DE 15 000 €, IMMATRICULEE AU RCS LAVAL SOUS LE NUMERO 830 051 348.

A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ALTONEO CONSEIL

J'AI ETABLI LE PRESENT RAPPORT PREVU PAR L'ARTICLE L.225-147 DU CODE DE COMMERCE.

CET APPORT EN NATURE A ETE DEFINI DANS LE CONTRAT D'APPORT QUI M'A ETE COMMUNIQUE A TITRE DE PROJET DANS L'ATTENTE DE SA RATIFICATION.

IL M'APPARTIENT D'EXPRIMER UNE CONCLUSION SUR LE FAIT QUE LA VALEUR DE CES APPORTS N'EST PAS SUREVALUEE.

A CET EFFET, J'AI EFFECTUE LES DILIGENCES QUE J'AI ESTIMEES NECESSAIRES AU REGARD DE LA DOCTRINE PROFESSIONNELLE DE LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES APPLICABLE A CETTE MISSION.

CETTE DOCTRINE REQUIERT LA MISE EN ŒUVRE DE DILIGENCES DESTINEES A APPRECIER LA VALEUR DES APPORTS, A S'ASSURER QUE CELLE-CI N'EST PAS SUREVALUEE, ET A VERIFIER QU'ELLE CORRESPOND AU MOINS A LA VALEUR AU NOMINAL DES ACTIONS A EMETTRE PAR LA SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS.

LA RELATION DE L'EXECUTION DE MA MISSION COMPORTE :

UNE PRESENTATION DE L'OPERATION ET LA DESCRIPTION DES APPORTS,

L'EXPOSE DE MES DILIGENCES ET MON APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS.

1/ PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS :

ENTITES PARTICIPANT A L'OPERATION

SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS : ALTONEO CONSEIL
LA SOCIETE EST UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE, CONSTITUEE LE 17 AVRIL 1987 SOUS LA FORME DE SOCIETE ANONYME, AU CAPITAL DE 254 400 € DIVISE EN 8 480 ACTIONS DE 30 € CHACUNE,
SON SIEGE SOCIAL EST FIXE : 15 RUE DES BORDAGERS, 53810 CHANGE ET ELLE EST IMMATRICULEE AU RCS LAVAL SOUS LE NUMERO 341 228 427.

APPORTEURS :

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GUIDEVAIS, DEMEURANT 21 RUE DE L'HERMINE 35131 PONT-PEAN

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GUIDEVAIS EST NE LE 31 OCTOBRE 1974 A LORIENT-56-

IL FAIT L'APPORT DE :

SEPT MILLE CINQ CENTS ACTIONS DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT IMMATRICULEE AU RCS RENNES, SOUS LE NUMERO 830 051 348.

ET :

LA SOCIETE ALTONEO DEVELOPPEMENT, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8 597 308 EUROS, DONT LE SIEGE SOCIAL EST : 144 RUE DES PONTS DE CE, 49000 ANGERS., IMMATRICULEE AU RCS D'ANGERS SOUS LE N° 501 830 475.

ELLE FAIT L'APPORT DE :

SEPT MILLE CINQ CENTS ACTIONS DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT IMMATRICULEE AU RCS RENNES, SOUS LE NUMERO 830 051 348. CES ACTIONS SONT STIPULEES STATUTAIREMENT A DROIT DE VOTE TRIPLE.

NATURE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

CES APPORTS S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DE L'OBJET SOCIAL DE LA SAS ALTONEO CONSEIL
LA SOCIETE A POUR OBJET, EN FRANCE ET A L'ETRANGER :

- PRINCIPALEMENT L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE ET ACCESSOIREMENT CELLE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES, TELLES QU'ELLES SONT DEFINIES PAR L'ORDONNANCE DU 19 SEPTEMBRE 1945 ET LE CODE DE COMMERCE ET TELLES QU'ELLES POURRAIENT L'ETRE PAR TOUS TEXTES LEGISLATIFS ULTERIEURS.

- REALISER TOUTES OPERATIONS COMPATIBLES AVEC SON OBJET SOCIAL ET QUI SE RAPPORTENT A CET OBJET.

- PRENDRE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DANS DES ENTREPRISES DE TOUTE NATURE, A L'EXCEPTION, ET SOUS LE CONTROLE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE, DE CELLES AYANT POUR OBJET L'EXERCICE DES ACTIVITES VISEES PAR LES ARTICLES 2 ET 22, SEPTIEME ALINEA DE L'ORDONNANCE DU 19 SEPTEMBRE 1945, MODIFIEE PAR LA LOI DU 4 AOUT 1994, SANS QUE CETTE DETENTION CONSTITUE L'OBJET PRINCIPAL DE SON ACTIVITE.

CETTE OPERATION DOIT PERMETTRE LA RATIONALISATION DES ACTIVITES DU GROUPE ALTONEO, LA SOCIETE DONT LES TITRES SERAIENT APPORTES DETENANT 99.99 % DE LA SOCIETE ALTONEO RENNES, DONT LES ACTIVITES SONT SIMILAIRES A CELLES DU BENEFICIAIRE DE L'APPORT.

DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

AUX TERMES DU CONTRAT D'APPORT :

MONSIEUR GUIDEVAIS APPORTERAIT A LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL : 7 500 ACTIONS DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT.

LA SOCIETE ALTONEO DEVELOPPEMENT APPORTERAIT A LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL : 7 500 ACTIONS A DROIT DE VOTE TRIPLE, DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT.

LES APPORTS CONJOINTS REPRESENTENT LA TOTALITE DU CAPITAL DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT.

LES APPORTS TOTAUX, SOIT LA TOTALITE DU CAPITAL ONT ETE ESTIMES A LA VALEUR TOTALE DE 1 030 845 €

ASPECTS JURIDIQUES

LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL DETIENDRA LA TOTALITE DU CAPITAL DE LA SOCIETE DONT LES TITRES SERONT APPORTES, A COMPTER DE LA DATE DE REALISATION DEFINITIVE DE L'OPERATION.
MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GUIDEVAIS A ETE AGREE PAR LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL EN QUALITE DE NOUVEL ASSOCIE EN DATE DU 16 AVRIL 2026.

2/ DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS :

S'AGISSANT DE LA VALEUR INDIVIDUELLE DE CHAQUE ACTION DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT, PROPOSEE EN APPORT A LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL, A L'OCCASION DE L'AUGMENTATION DE SON CAPITAL SOCIAL, LES DILIGENCES ONT CONSTITUE A :

CONTROLER L'EXISTENCE ET LA PROPRIETE DES ACTIONS DE LA SOCIETE OBJET DE L'APPORT PROJETE TELS QU'ELLES RESSORTENT DE L'EXAMEN DE SES STATUTS.

APPRECIER LE MODE D'EVALUATION DES ACTIONS DE LA SOCIETE OBJET DE L'APPORT PROJETE, ET NOTAMMENT LA METHODE D'EVALUATION DE SON CAPITAL SOCIAL.

CETTE EVALUATION A ETE DETERMINEE :

1/ EN PROCEDANT A L'EVALUATION DE LA SOCIETE ALTONEO RENNES, FILIALE DETENUE A 99.99% PAR FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT EN RETENANT LA MOYENNE DE DEUX METHODES COURAMMENT UTILISEES :

- LA DETERMINATION DE L'ACTIF NET, CORRIGE PAR LA REEVALUATION DE LA CLIENTELE, EN APPLIQUANT UN COEFFICIENT RAISONNABLE AU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES DEUX DERNIERS EXERCICES.
- LA VALEUR DE RENTABILITE, DETERMINEE EN CAPITALISANT LE BENEFICE NET, HORS DIVIDENDES REÇUS, A UN TAUX RAISONNABLE ASSORTI D'UNE PRIME DE RISQUE.

2/ EN REEVALUANT L'ACTIF NET CORRIGE DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT EN RETENANT LA VALEUR D'ALTONEO RENNES DETERMINEE COMME IL EST DIT CI-DESSUS, ET EN PRENANT EN COMPTE LES DIVIDENDES REÇUS ET SERVIS POST-CLOTURE.

LA DEMARCHE AINSI APPLIQUEE FAIT RESSORTIR UNE VALEUR DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT S'ELEVANT A 1 029 871 €, ARRONDIE A 1 030 845 € POUR LA COMMODITE DES CALCULS.

3/ CONCLUSION.

SUR LA BASE DE CES TRAVAUX, JE CONCLUE QUE LA VALEUR UNITAIRE DES ACTIONS DE LA SOCIETE FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT, APPRECIEE A 68.723 € CHACUNE, SOIT 1 030 845.00 € POUR LES 15 000 ACTIONS APPORTEES, N'EST PAS SUREVALUEE, ET DONC QUE **LA VALEUR GLOBALE DE L'APPORT DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GUIDEVAIS ET DE LA SOCIETE ALTONEO DEVELOPPEMENT S'ELEVANT A : 1 030 845 €, N'EST PAS SUREVALUEE,** ET EN CONSEQUENCE, QUE CETTE VALEUR CORRESPOND AU MOINS A LA VALEUR AU NOMINAL DES 812 ACTIONS CREES PAR LA SOCIETE ALTONEO CONSEIL EN REMUNERATION DE L'APPORT REÇU.

FAIT A ANGERS, LE 28 AVRIL 2026

CABINET SARECO-AUDIT
REPRESENTE PAR JACQUES MARTIN
COMMISSAIRE AUX APPORTS

SARL SARECO-AUDIT
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
4, Avenue du Général de Gaulle
49400 SAUMUR
TÉL. : 02 41 53 69 60
RC Angers 518 500 558